

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 26 (1938)

Heft: 517

Artikel: Association suisse pour le suffrage féminin

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-262930>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

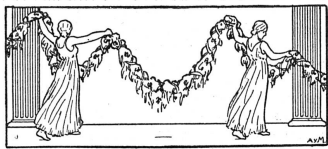
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



A travers les Sociétés

L'Institut des Ministères Féminins (Genève) fête le XX^{ème} anniversaire de sa fondation.

Vingt ans! notre majorité... nous l'avons fêtée dans la joie! Joie cependant teintée de mélancolie pour les premières « volées » de « pastourelles », car en ces vingt années que de vides se sont creusés dans notre Comité comme à la Faculté! Aussi est-ce avec une reconnaissance émue que nous avons associé par la pensée à cet anniversaire M^{lle} Jeanne Meyer et nos professeurs: MM. Lucien Gautier, Fulliquet, Breitenstein, Montet et Auguste Gampert.

Au cours de ces vingt ans, 87 jeunes filles ont obtenu le certificat d'études bibliques et 57 le diplôme de l'Institut. Plusieurs autres ont suivi les cours pendant quelques mois ou bénéficié de l'Institut sous une forme ou sous une autre.

Notre anniversaire: trois journées de prises de contact entre toutes les « volées », entre les « pastourelles » de Genève et celles, très nombreuses, venues de plusieurs villes de Suisse et de l'étranger. Trois journées pendant lesquelles nous avons expérimenté la joie de la communion d'âme avec nos semblables et réalisé une fois de plus la profondeur d'un lien basé sur notre commune foi en Dieu.

Notre programme: Réunion d'ouverture, évocation de souvenirs; séance au Consistoire choisissant un rapport présenté par M. le prof. Eug. Choisy, fondateur de l'Institut, et une distribution de certificats; méditation de M. le prof. Georges Berger sur ce sujet: *Les jugements portés sur Jésus et notre attitude chrétienne*; deux leçons données à l'Auditoire de théologie (Heuri pour l'occasion): *Dieu est Amour*, par M. le prof. Lemaitre et *St. Paul a-t-il cru à l'Eglise P.*, par M. le prof. Leenhardt; une causerie de M. le pasteur Jean Rilliet sur les *tendances actuelles de la pensée religieuse*; une matinée entière consacrée à une mise en commun d'expériences, et le culte de clôture à la chapelle des Macchabées... voilà un programme bien fait pour redonner le goût de l'étude et de la théologie à celles d'entre nous qui risqueraient de le perdre, bien fait sur-

tout pour permettre à toutes de reprendre leur tâche avec un élan nouveau.

Signalons encore la séance publique au cours de laquelle six « pastourelles » parlèrent du passé, de leur travail, devant de nombreux amis de l'Institut. Programme sérieux comme il convenait, mais dans lequel la gaieté eut sa large part, soit dans les joyeux repas, soit dans la revue charmante et pleine d'esprit jouée par les « volées » en cours d'études et à laquelle nous empruntons ce couplet qui résume nos sentiments de reconnaissance:

Et chantons en chœur
Notre Comité
Tous les professeurs
Et la Faculté.

Renée BERGUER.

Centre d'organisation ménagère (Genève).

Une heureuse initiative prise par ce groupement a été l'organisation de cours de cuisine, donnés durant tout le mois de février, dans les anciens locaux du magasin: Au ménage pratique, 6, Rôtisserie. Ces cours ont lieu 2 fois par semaine, le mardi et le vendredi de 16 à 18 h., et le lundi et le jeudi de 20 à 22 h., ceci à l'intention des personnes occupées dans la journée, et qui désirent perfectionner leurs connaissances. La première série de ces leçons a été concentrée sur la préparation des mets au fromage. La finance d'admission, très modérée, a pu permettre à chacune la fréquentation de ces cours.

A l'Ecole d'études sociales pour femmes (Genève).

C'est dans le cadre sympathique des nouveaux locaux de l'Ecole d'Etudes Sociales (3, route de Malagnou) que deux anciennes élèves, M^{lles} G. von Fellenberg et Berthe de Rahm ont récemment présenté à un auditoire qu'on aurait souhaité plus nombreux, deux travaux de diplôme, portant sur des sujets encore assez peu explorés.

Sous la direction de M. le prof. de Maday, M^{lle} von Fellenberg a fait à Berne une enquête auprès d'une quarantaine de femmes ayant épousé des alcooliques. Bien qu'une enquête de ce genre ne puisse forcément pas aboutir à des conclusions très précises, il en ressort que la plupart des femmes interrogées ont grandi elles-mêmes hors de leur propre famille, ce qui peut expliquer le désir de beaucoup de se marier à tout prix pour avoir un foyer. En général, la période des fiançailles ne semble pas avoir été mise à profit pour observer le caractère et les habitudes de vie du mari futur et pour se renseigner à cet égard auprès de ses parents et amis; moins encore pour

chercher à l'influencer dès avant le début de la vie conjugale.

L'espace nous est trop mesuré pour que nous puissions parler longuement de ce beau travail. Mais nous aimerions au moins insister sur la constatation faite par son auteur: à l'époque de leur mariage, presque la totalité des malheureuses qu'elle a interrogées ignoraient tout, où à peu près, de l'alcoolisme en général. A part une seule d'entre elles qui avait été atteinte par l'Espoir et la Croix-Blanche, aucune n'avait reçu à l'école ou ailleurs les notions les plus élémentaires sur le terrible fléau qui allait si gravement compromettre leur avenir et celui de leurs enfants. Peut-on dans ces conditions leur reprocher leur aveuglement et leur imprévoyance? et n'est-ce pas à notre organisation sociale elle-même qu'il faut adresser ces mêmes reproches?

De son côté, M^{lle} de Rahm a entrepris, à la demande et sous les auspices de la Commission Romande d'Hygiène Alimentaire (Cartel H. S. M.) une très remarquable étude sur la cuisine pour sans travail et indigents et les distributions de vivres à Lausanne.

Elle a tout d'abord passé en revue les 3 systèmes en vigueur: repas préparés à la cuisine (consommé sur place par les célibataires et emportés à domicile par les familles); denrées distribuées aux personnes de santé délicate; en fin, bons d'achats de vivres, qui est le système à tous égards le plus avantageux et adopté maintenant par toutes les familles. Ces repas et denrées ont ensuite été analysés d'une manière détaillée, tant au point de vue quantitatif que qualitatif, et M^{lle} de Rahm a fait la constatation — grosse de conséquences sociales — que les rations sont généralement juste suffisantes, et mal équilibrées (excès de céréales et manque de vitamines). Ces conclusions théoriques ont été confirmées par des enquêtes auprès de nombreuses familles et personnes assistées, dont l'état de santé laisse nettement à désirer.

M^{lle} de Rahm a terminé en exprimant le vœu qu'à l'avenir les secours soient mieux adaptés aux besoins et ressources des assistés et recommande l'emploi des « coefficients familiaux » de la S. d. N.; que la nourriture du réfectoire soit améliorée surtout en ce qui concerne les vitamines, et qu'une large place soit faite aux compétences féminines à la « Cuisine lausannoise pour sans travail ». Et enfin, elle a insisté, après tant d'autres, sur l'impérieuse nécessité d'une meilleure éducation des ménagères dans le domaine alimentaire.

(Retardé faute de place). V. V. M.

Pour que le „Mouvement Féministe” vive...

Mme J. C. (Aubonne). « Don modeste en témoignage de reconnaissance » . . . Fr. 5.—
Mme B. R. (Genève). « Modeste don en surplus d'abonnement pour que le Mouvement vive » 4.—
Société suisse pour les maisons de communes sans alcool: « Pour que le Mouvement vive » 10.—

Total à ce jour Fr. 19.—
Listes précédentes 59.—

Total: Fr. 78.—

Nos plus chaleureux remerciements pour cet intérêt toujours en éveil et ces encouragements. La souscription reste ouverte.



Education civique.

Ce sont incontestablement de belles leçons d'éducation civique qu'ont constituées les deux séances organisées en janvier et en février par l'Association genevoise pour le Suffrage; et celles qui vont répétant — sans doute pour excuser leur propre ignorance — que « la femme chez nous n'est pas encore prête à voter » n'ont qu'à s'en prendre, si cette affirmation est vraie pour elles, à leur indifférence personnelle à l'égard de ces réunions mensuelles qui, chose malheureusement rare, permettent d'entendre dans la même séance des avis souvent complètement opposés sur des questions d'importance capitale pour notre pays.

Le 7 janvier, M. C. Frey, secrétaire général de la Fédération suisse des cheministes, a fait devant un public vivement intéressé un exposé aussi clair que complet du mouvement connu sous l'ancien nom, trop littéralement traduit de l'allemand, des « Ligues directrices ». Il faudrait plus de place que celle dont nous disposons ici pour résumer même imparfaitement les principes de base de cette orientation nouvelle telle que l'a définie M. Frey, et que les organisations ouvrières voudraient voir prendre à la vie politique et économique de notre pays. Ces principes sont essentiellement: 1. la reconnaissance sans réserve de la démocratie et le refus catégorique de toute alliance ou collaboration avec une organisation ou un mouvement anti-démocratique (et ici l'orateur a eu des paroles dont la netteté ne faisait aucun doute à l'égard du communisme); 2. une attitude positive à l'égard de la défense nationale militaire économique et spirituelle (certains dans l'auditoire ont été frappés de voir de la sorte des organisations ouvrières admettre le principe de la

défense militaire à laquelle leur représentants aux Chambres fédérales ont fait si longtemps opposition); 3. le respect des convictions religieuses des citoyens comme condition de la paix religieuse du pays; 4. l'acceptation d'un programme commun de relèvement économique et de solutions aux problèmes sociaux tendant à réaliser l'équité sociale et la solidarité réciproque dans la vie économique.

Me Alfred Borel, avocat et député, qui représentait l'opinion opposée, a ensuite formulé courtoisement un certain nombre d'objections portant surtout sur certains aspects du programme des « Lignes directrices »; puis un intéressant échange de vues a eu lieu entre l'auditoire et les orateurs qui a permis de préciser encore différents points de cet important mouvement.

Un mois plus tard, le 7 février, c'était le problème d'une actualité brûlante de la neutralité de la Suisse qui réunissait deux orateurs de tendances opposées: M. P. E. Briquet, rédacteur au *Journal de Genève*, qui a exposé extrêmement clair et précis l'histoire de cette neutralité depuis la déclaration de Londres et l'adhésion de notre pays à la Société des Nations, et montré comment après le départ de Genève de l'Allemagne et de l'Italie le Conseil Fédéral cherchait à quitter cette neutralité dite différentielle dans laquelle nous avons vécu depuis 17 ans (neutralité militaire, mais pas économique) pour obtenir une neutralité intégrale au sein de la S. d. N.; et M. Spuhler, secrétaire général adjoint de l'Association suisse pour la S. d. N., qui s'est fait l'interprète du sentiment de malaise dont souffre toute une partie du peuple suisse, depuis que notre gouvernement cherche notre avenir ailleurs que dans la sécurité collective du Pacte de la S. d. N., sécurité qui implique des garanties, mais forcément des obligations. Un troisième aspect de la question a encore été soulevé par un des auditeurs, M^{re} Amy, avocat, membre du groupe qui avait lancé une initiative pour le retour à un système de neutralité tel qu'il entraînerait forcément notre départ de la S. d. N.: on voit que le problème a été posé dans toute sa complexité devant les suffragistes genevoises.

Il n'appartenait pas à celles-ci de le résoudre, non pas seulement du fait de leur minorité politique, mais aussi du fait de la neutralité de leur Association, et des opinions très diverses professées par ses membres. Mais ceux-ci en particulier, comme le public genevois qui a suivi cette séance avec un intérêt soutenu, ont pu réaliser la gravité de la situation, les lourdes responsabilités qui pèsent sur nos autorités, mais aussi la nécessité absolue pour celles-ci de tenir démocratiquement compte d'une opinion publique consciente de ses devoirs de solidarité qui incombent à notre pays comme membre de la Société des Nations, et qui réalise que l'on ne peut pas avoir, comme disait un de nos confères « la confiture sans le pain », c'est-à-dire compter sur autrui pour nous défendre, en refusant toute contre-partie de solidarité internationale.

M. F.

Pour la publicité dans le MOUVEMENT, s'adresser à Mme Lépine, 2, avenue Soret, Genève.

OCCASIONS!!

Cuisinières à gaz, potagers combinés, tôle noire et nickel
Etat de neuf

Rôtisserie, 2

J. DUBOUCHET, une seule adresse

MÉDECINS
Association des Médecins
Le Dr William JUNET
Chirurgien F. M. H.
Ancien interne de l'Hôpital Cantonal
Ancien Chef de clinique de la Clinique chirurgicale
Neuro-chirurgien-adjoint
à la Clinique chirurgicale de l'Hôpital Cantonal de Genève
a ouvert son cabinet
5, rue Bellot
Téléphone 46.279
chirurgie générale
Accidents
Reçoit tous les jours de 13 à 15 h. Jeudi excepté, et sur rendez-vous
Rayons X

Doctoresse Edwige FATZER
a ouvert son cabinet
17, Boulevard des Philosophes
3^e étage à gauche provisoirement
Médecine interne
Médecine générale
Reçoit tous les jours de 13 à 15 h. à 16 h.
Téléphone provisoire 51.739

Savez-vous que vous pouvez lire „50 Nouveautés” pour fr. 10
Achat de livres anciens et modernes
Livres Musicaux neufs et d'occasion
PRIOR J. A. CORRATERIE, 19 - CITÉ 18
TÉLÉPHONE 45.071

„LA CORBIÈRE”

Ecole d'Horticulture pour Jeunes Filles
ESTAVAYER-LE-LAC (Fribourg)
Fondée en 1912 par M^{lles} de la RIVE et ROBERTY
Préparation professionnelle: 18 mois
Direction: M^{lles} Grüniger et Chatoney,
M^{me} Bachmann.
Sur demande: envoi de prospectus

La Maison de la Laine
et de tous les tricotages
TRIGOTEUSE DE LA MADELEINE
1, rue du Vieux-College - Genève
(côté Poste) Tél. 45.991
Explications gratuites de M^{me} V. Renaud

Mesdames, pour vos renseignements sur achat et location d'immeubles au Tessin, adressez-vous en confiance à l'agence
„VOLUNTAS”
A LUGANO (Fondée en 1898)
(Timbre p. réponse) Prop. Mmes Volanteri.

Massage Médical et Esthétique

M^{me} E. DÉCOSTERD
Masséuse attachée à l'Institut de Physiothérapie de l'Hôp. Cant.
Pl. Longemalle, 12 Tél. 43.843
PÉDICURE reçoit l'après midi **VENTOUSES**

Jeunes Dames et Jeunes Filles

qui désirent avoir une carrière intéressante et assurée, suivre le cours professionnel de
Couturière-Coupeuse
à l'Ecole artistique de Coupe et Couture
6, rue de l'Université, Genève
Madame Grobet, dir. Tél. 48.150
Formation complète et rapide. Cours pour amateurs; leçons particulières. Patrons sur mesures, préparation, essayage.

IMPRIMERIE RICHTER. — GENÈVE